

ACCUEILLIR

LA BIODIVERSITÉ

ET S'ADAPTER

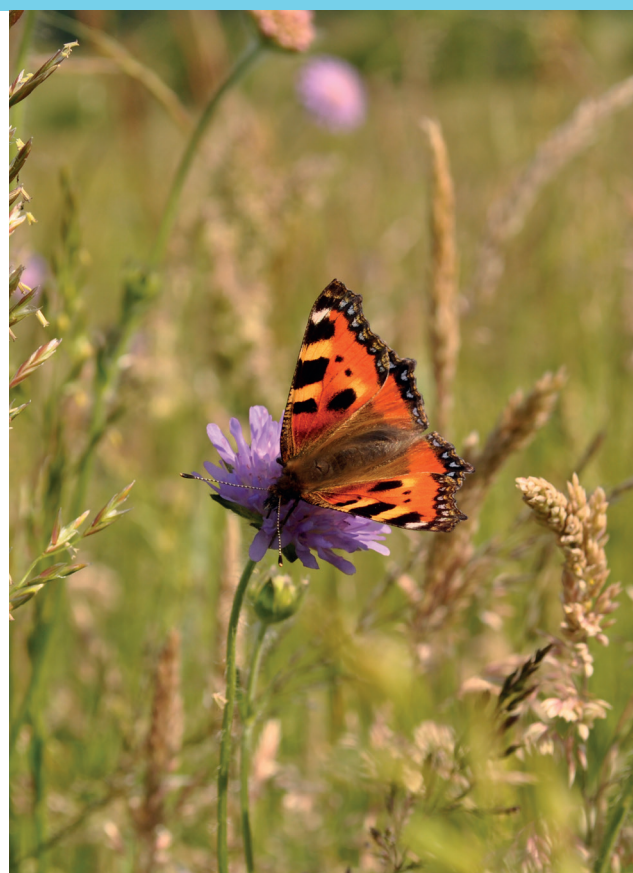
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DANS LES ESPACES PUBLICS

# semmer et entretenir une prairie naturelle

→ UNE PRAIRIE FLEURIE, REFUGE DE BIODIVERSITÉ  
AU CŒUR DES ESPACES GÉRÉS

Autrefois très répandues, les prairies naturelles et fleuries régressent fortement du fait de l'intensification agricole, de la fertilisation des sols et de la banalisation des espaces verts communaux. Pourtant, cet habitat concentre une biodiversité remarquable et rend de précieux services : refuge pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires, résistance à la sécheresse, réduction des charges d'entretien, support pédagogique. Accessible techniquement et économiquement, cet aménagement est facile à réaliser sur d'anciennes zones tondues, des délaissés ou des espaces peu fréquentés. Cette fiche s'adresse aux équipes techniques des communes rurales et périurbaines.







## AVANTAGES ET INTÉRÊTS

**BIODIVERSITÉ** : habitat essentiel pour les insectes pollinisateurs (abeilles sauvages, papillons) et les auxiliaires de culture. Diversité floristique bien supérieure à une pelouse tondue. Maillon de la trame verte communale.

**GESTION DE L'EAU ET DES SOLS** : aucun arrosage nécessaire une fois installée, système racinaire profond limitant le ruissellement, aucun apport d'engrais requis (les sols pauvres favorisent la floraison).

**ADAPTATION CLIMATIQUE** : meilleure résistance à la sécheresse qu'une pelouse classique, rafraîchissement local, réduction du temps de tonte et donc des émissions liées à l'entretien, stockage de carbone.

**BIEN-ÊTRE ET PÉDAGOGIE** : élément paysager attractif et évolutif d'une saison à l'autre, outil d'éducation à l'environnement pour les habitants, les scolaires, valorisation du fleurissement sans pesticides.



## AVANT



## PRÉPARATION DU CHANTIER

### 1. CHOISIR L'EMPLACEMENT ET LE SOL

- **Privilégier un sol pauvre en nutriments et en matière organique** : les fleurs sauvages recherchées ont une nette préférence pour les sols pauvres, alors que les mauvaises herbes nitrophiles (chiendent, chénopodes, amarantes) s'épanouissent sur des sols riches. Sur sol riche, la floraison est étouffée par ces espèces concurrentes.
- **Choisir une zone ensoleillée**, non sujette à la stagnation d'eau.

### 2. DIAGNOSTIC PRÉALABLE

- **Identifier le stock de graines** déjà présent dans le sol (mauvaises herbes, vivaces) et la richesse du sol.
- **Repérer les corridors écologiques** à connecter (haies, mares, autres prairies).

### 3. DÉSHERBAGE ET TECHNIQUE DU FAUX-SEMS

- **Un bon fraissage ou un labour** suffit pour détruire la végétation en place.
- **Réaliser ensuite 2 à 3 faux-semis** selon le milieu : des hersages réguliers et superficiels permettent de déraciner les repousses et d'extraire progressivement racines et stolons des vivaces.
- **Préparer un lit de semis fin** grâce à une herse rotative.
- En cas de semis d'automne réalisé sans désherbage successif complet, il faudra, à partir du mois de mars, **tondre la mauvaise herbe** et exporter les fanes jusqu'à la mi-avril.

### 4. MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Outils de travail du sol (fraise, herse rotative)
- Rouleau de tassement
- Semences sauvages locales
- Sable ou sciure de bois (matière inerte de mélange)
- Seau ou hydroseeder pour les grandes surfaces.

### QUAND RÉALISER LE SEMIS ?

La période de semis idéale s'étend **de septembre/octobre à février**. Le froid (0 à 5 °C) et l'humidité de l'automne et de l'hiver favorisent la levée de dormance des semences sauvages. **Un semis de printemps reste possible** mais expose davantage à la concurrence des mauvaises herbes, imposant une tonte de nettoyage jusqu'à mi-avril.



## PENDANT RÉALISATION DU SEMIS

### 1. DENSITÉ ET MÉLANGE

- **Respecter** une densité de 2 à 5 g/m<sup>2</sup>.
- **Mélanger** au préalable la semence dans un volume de sable (ou de sciure de bois) à convenance, afin d'obtenir une bonne régularité de répartition

### 2. SEMIS

- **Semis manuel** à la volée, ou à l'hydroseeder pour les grandes surfaces.
- **Semis superficiel, sans griffage** : ne jamais enterrer le semis.
- **Tassement avec un rouleau** juste après le semis, afin de favoriser le contact sol/graine et la fixation des semences.

### 3. LA LEVÉE : LA PATIENCE S'IMPOSE

La levée intervient en moyenne **entre 4-5 semaines et 2 mois** après le semis. Certaines semences nécessitent de vernaliser et ne germeront qu'au printemps suivant, voire plus tard : les plantes sauvages bénéficient d'un système de dormance qui bloque leur germination, et **certaines espèces peuvent attendre jusqu'à 3 ans pour germer**. La récompense de cette patience est l'installation progressive d'une prairie fleurie **pérenne sur plusieurs années**, le potentiel floristique du mélange ne s'exprimant pas en une seule fois.

## ESPÈCES LOCALES ADAPTÉES POUR LES MÉLANGES DE PRAIRIES

Les mélanges 100 % sauvages offrent la meilleure valeur écologique et la meilleure pérennité, au prix d'une installation plus progressive sur 2 à 3 ans. Ci-dessous, des espèces adaptées aux Vosges du Nord :

**Graminées** : Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), Avoine dorée (*Trisetum flavescens*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Agrostide commune (*Agrostis capillaris*), Pâturin des prés (*Poa pratensis*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Houlique molle (*Holcus mollis*) — fréquente sur substrats acides, Brome mou (*Bromus hordeaceus*), Phléole des prés (*Phleum pratense*)

**Plantes à fleurs (vivaces)** : Sauge des prés (*Salvia pratensis*), Marguerite commune (*Leucanthemum vulgare*), Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Knautie des champs (*Knautia arvensis*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Silène fleur-de-coucou (*Silene flos-cuculi*), Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*)

**Pour des semis dans des sols très secs, humides ou à l'ombre**, il faudra adapter la composition. Des semenciers locaux peuvent vous accompagner pour le choix du mélange.

**ATTENTION à ne pas semer d'annuelles horticoles** qui procureront un aspect esthétique immédiat uniquement la première année et ne représentent que peu d'intérêt pour les insectes butineurs locaux.

## ESPÈCES FAVORISÉES PAR UNE PRAIRIE NATURELLE

**Pollinisateurs** : abeilles sauvages, bourdons, papillons (piérides, argus), syrphes.

Auxiliaires de culture : carabes, chrysopes, coccinelles trouvant refuge et nourriture dans la strate herbacée.

**Oiseaux et petite faune** : alouettes des champs, bruants, micromammifères et leurs prédateurs, favorisés par la structure diversifiée de la prairie non tondue.





# APRÈS



## GESTION ET ENTRETIEN

### 1. LES FAUCHES ANNUELLES

- **Prévoir 2 fauches par an** : une première entre fin juin et le 15 juillet au plus tard, en pleine floraison, sans attendre la maturation des graines (au risque de favoriser les premières vivaces installées dès la première saison) ; une seconde de mi-septembre à octobre, après la seconde floraison estivale.
- **Faucher, ne jamais broyer ni tondre** : la fauche permet un enlèvement propre et soigné des fanes.
- **Exporter systématiquement les produits de coupe pour éviter la formation d'un mulch** : un mulch laissé en place favorise en deux saisons le retour du chiendent au détriment des fleurs.

### 2. RÈGLES À RESPECTER DANS LA DURÉE

- **Pas d'apport d'engrais.**
- **Pas d'arrosage.**
- **Peu d'entretien** : 1 à 2 fauches annuelles suffisent.
- En cas d'invasion de mauvaises herbes 1 à 2 mois après un semis de printemps : **coupe nette et exportation immédiate des fauches.**
- **Ne jamais utiliser d'herbicides.**

### 3. SUIVI SUR PLUSIEURS ANNÉES

- Après deux ans, une **sélection naturelle** s'opère et une **flore pérenne** adaptée au contexte local s'installe. Il est alors possible de laisser la prairie jusqu'à maturité des graines pour favoriser l'égrainage et conforter son implantation.
- **Un suivi simplifié** (comptage des espèces, observation des pollinisateurs) peut être associé aux habitants et aux écoles.

### POURQUOI APPAUVRIR LE SOL ?

Évacuer les déchets de fauche permet d'amaigrir le sol : plus un milieu est riche, plus la flore qui s'y développe est banale, vigoureuse et étouffante pour les autres espèces. Un milieu appauvri favorise au contraire l'expression d'un plus grand nombre d'espèces végétales, notamment les dicotylédones (fleurs).



## COÛT MOYEN INDICATIF

Le coût dépend fortement de la surface, du niveau de préparation nécessaire du sol et du matériel déjà disponible en régie communale.

| POSTE                                                        | ESTIMATION               |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Désherbage / faux-semis (préparation du sol, 2 à 3 passages) | 300 à 500 €              |
| Semences sauvages locales (2 à 5 g/m <sup>2</sup> )          | 50 à 100 €               |
| Passage de rouleau / tassement                               | 0 à 100 € (récupération) |
| Entretien annuel (2 fauches + export des fanes)              | 100 à 250 €/an           |

#### Des lectures techniques pour se plonger dans le sujet :



→ Typologie des prairies permanentes du Massif des Vosges



→ Guide phytosociologique des prairies du massif des Vosges et du Jura alsacien



### VOUS AVEZ BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PRAIRIE DANS VOTRE COMMUNE ?



→ Complétez le formulaire de demande d'accompagnement en ligne

→ Pour plus de précisions :

+33 (0)3 88 01 49 59 - [contact@parc-vosges-nord.fr](mailto:contact@parc-vosges-nord.fr)